



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Ancien groupe scolaire Jacques PREVERT - Quartier Sainte
Pezenne - Réhabilitation en locaux associatifs - Lancement d'Appel
d'Offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040011

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 17 janvier 2003, il a été décidé de lancer l'opération de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école Jacques PREVERT afin d'y aménager des locaux destinés à accueillir les associations du quartier de Sainte Pezenne.

Par délibération en date du 21 novembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Définitif (A.P.D.) élaboré par le Cabinet d'Architecte Claudy TEMPEREAU.

Sur les bases de ce dernier le dossier de consultation des entreprises a été constitué. Il comprend 11 lots :

- Lot n° 1 : Démolitions Gros Oeuvre
- Lot n° 2 : Charpente et couverture métallique
- Lot n° 3 : Charpente et bardage bois
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures alu-serrurerie
- Lot n° 5 : Menuiseries bois
- Lot n° 6 : Cloisons sèches - Plafonds
- Lot n° 7 : Carrelage
- Lot n° 8 : Peinture -Revêtements
- Lot n° 9 : Plomberie
- Lot n° 10 : Chauffage VMC
- Lot n° 11 : Electricité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le Dossier de Consultation des Entreprises,
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'Appel d'Offres,
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER